



Les fumeurs n'ont plus de droits

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 9 février 2007

Tout d'abord je tiens à préciser que je suis d'accord avec la loi interdisant de fumer dans les restaurants, bar, discothèque. Mais je ne comprends pas que ce soit interdit dans une entreprise quand celle-ci disposait d'une salle fumeur, et d'une salle non fumeur. Maintenant avec cette loi il faut faire des aménagements spécifiques qui ont un coût élevé. La cigarette dérange, mais les pots d'échappements et les usines ne posent pas de problème aux non fumeurs ?? !!! non bien sûr, pourtant cest beaucoup plus nocifs, mais ça ...ça dérange pas.... Les fumeurs perdent leurs droits malgré ce qu'on peut dire, dans quelques temps il faudra écrire sur les curriculum vitae si on est fumeur ou non...

Réponse :

- La lutte contre la pollution automobile, contre la pollution industrielle sont de justes combats comme la lutte contre la pollution tabagique en est également un. Il n'est donc pas logique d'en déconsidérer un sous prétexte qu'il en existerait d'autres dont il reste à démontrer qu'ils sont plus graves que le tabagisme. Il ne peut, par contre, échapper à personne que l'auto et les industries représentent un intérêt essentiel pour la nation alors que l'usage du tabac n'est utile que pour certaines multinationales qui mettent les peuples du monde entier en état d'asservissement, qui plus est, préjudiciable à leur santé et à celle de ceux qui les entourent.
- La mission de l'association, pour ce qui est du module réponses aux questions, consiste à informer les Français sur le contenu des textes législatifs et règlementaires et sur la manière de les interpréter. Les critiques sur les fondements de ces textes sont à adresser aux élus qui font les lois et aux ministres qui rédigent les décrets et les circulaires. DNF se fait le relai des plaintes qu'il reçoit, fait des propositions et donne son avis sur les projets qui lui sont soumis. Beaucoup pourraient être surpris de connaître le contenu des propositions que DNF a déposées régulièrement depuis 4 ans !